



N° de l'emplacement réservé	Objet	Surface (ha)	Bénéficiaire
L	Voie Sarcelle/Gonesse (Avenue du Parisis)	49,32	Département
2	Amélioration des capacités d'accès à la Gare du Nord	1,3	RFF
	Prolongement de voie rue Pierre Sémard	0,13	Commune
	Voie de connexion ZA Muette	0,35	Commune
;	Cheminement Doucettes/Coulée verte	0,03	Commune
	Liaison centre-ville/coulée verte	0,33	Commune
,	Coulée verte	4,69	Commune
	Extension du cimetière	0,11	Commune
	Création d'un équipement – groupe scolaire	0,47	Commune
0	Bassin de rétention	0,45	Commune
1	Création d'un équipement – centre social	0,03	Commune
2	Zone d'expansion de crue des Pieds Humides	4,04	SIAH Vallée du Croult et Petit Rosne
3	Aménagement des berges du Croult	0,18	Commune
.4	Bassin de rétention	0,2	Commune
5	Bassin de rétention	0,05	Commune
6	Équipement scolaire	2,33	Commune
7	Parking	0,21	Commune



1 000 Mètres